

## Dois-je rembourser mon assurance

## Par JEREM33, le 30/10/2009 à 11:42

Bonjour, mon assurance auto et habitation mon fait un remboursement en avril 2008 d'environ 1300€. le probleme est que maintenant plus de 18 mois plus tard il me demande le remboursement total de ce versement en m'indiquant que cette somme est un due car il proveint d'une erreur informatique de leur part.

Suis-je dans l'obligation de leur restituer l'integralité de cette somme, et ce n'est pas le cas, quel argument ou code dois-je leur fournir pour essayer de trouver un accord? merci

Par chaber, le 02/11/2009 à 07:54

Bonjour,

A quoi correspondrait ce remboursement?

Si cette somme est vraiment indue, vous devez la restituer

J'ai effacé votre second message indentique à celui-ci et faisant double emploi.